

Français avancé : L'expression orale par le théâtre français

Lucie Chauveau

Année universitaire 2024-2025 - **Département des langues** - Semestre de printemps.

Cet atelier s'adresse aux étudiants de niveau avancé (niveaux C1 et C2 du CECRL) et a pour objectif d'améliorer l'expression orale et la compréhension écrite et orale dans le cadre de la découverte de la production théâtrale française. Il est proposé sur 12 séances de 2 heures chacune.

Ces cours s'attacheront à permettre à l'étudiant de développer ses compétences de prise de parole, son langage corporel et sa confiance en soi pour une prise de parole publique :

- Poser sa voix et savoir utiliser les techniques d'articulation des sons
- Comprendre et utiliser la respiration pour une élocution claire
- Améliorer sa prononciation et son débit afin de produire des énoncés en français compréhensibles.

Les cours comprendront 5 volets :

- Culturel
- Linguistique
- Phonétique et oratoire
- Lexical
- Grammatical.

Sur le plan culturel

L'étude portera sur des textes et supports pour :

- Mieux connaître une partie du répertoire théâtral français
- Mieux comprendre des implicites culturels liés à ces pièces de théâtre dans la culture française
- Mieux connaître / comprendre certains faits historiques français.

Sur le plan linguistique

L'accent sera mis sur les moyens mobilisés dans les opérations suivantes :

- Ajouter / énumérer
- Caractériser
- Citer, reprendre la parole de l'autre
- Confirmer
- Contextualiser
- Définir, désigner

- Expliquer, illustrer ; tirer la conclusion d'un exemple
- Justifier / expliquer
- Questionner / interpeller
- Récapituler / conclure
- Rectifier : contester – s'opposer – concéder
- Reformuler.

Sur le plan phonétique

Seront étudiés les caractéristiques du français oral et les moyens mobilisés à l'oral pour transmettre ses opinions, sentiments, émotions et susciter l'intérêt de son public :

- La graphie des sons en français
- La chute du /ə/, la règle des 3 consonnes, l'assimilation
- Les règles de liaisons (obligatoires, interdites, facultatives) et d'élision
- Les enchaînements consonantiques
- Les enchaînements vocaliques ; les enchaînements après le « h » dit aspiré
- Les voyelles nasales et la dénasalisation
- Rythme et intonation : désaccentuation partielle, accent de groupe, accent d'insistance.

(À ces points, s'ajouteront des révisions ponctuelles ou individualisées en fonction des difficultés des étudiants, selon leur langue maternelle).

Sur le plan lexical

L'accent sera mis sur le corpus rencontré dans les pièces, notamment, les champs lexicaux et l'expression des sentiments, mais aussi de :

- La contrainte, la sujétion, le doute, ...
- L'obéissance, le devoir, ...
- La moquerie, l'ironie, la critique, ...
- La pensée politique, ...

Sur le plan grammatical

Seront révisés les points qui posent encore des problèmes aux étudiants. Ces révisions seront programmées en fonction des erreurs relevées dans les interventions orales. Seront également approfondis les points suivants :

- Les adjectifs et leurs accords à l'oral
- Les comparatifs, les superlatifs (ex. : quand faut-il prononcer le « s » de plus ?)
- La prononciation des semi-voyelles
- Les participes passés et leur accord à l'oral
- La marque des temps et modes à l'oral.

Les cours s'appuieront sur :

- Des scènes (documents écrits) de pièces de théâtre qui seront étudiées (compréhension écrite) et jouées (expression orale) pendant le cours
- Des extraits audio et vidéo de pièces de théâtre. À titre indicatif, des extraits des pièces suivantes pourront servir de support à cet atelier :
 - Molière (1622-1673) : *Les fourberies de Scapin* / *Le Misanthrope* / *L'Avare* / *Tartuffe* ...
 - Corneille : *Le Cid* (1636)
 - Racine : *Britannicus* (1669) / *Phèdre* (1674) / *Iphigénie* (1677)
 - Marivaux : *Le Jeu de l'amour et du hasard* (1730)
 - Beaumarchais : *Le mariage de Figaro* (1784)
 - Alfred de Musset : *Lorenzaccio* (1836)
 - Victor Hugo : *Ruy Blas* (1838)
 - Alexandre Dumas : *Antony* (1831) / *Kean* (1836)
 - Edmond Rostand : *Cyrano de Bergerac* (1897)
 - Jean-Paul Sartre : *Huis clos* (1944)
 - Nathalie Sarraute : *Pour un oui ou pour un non* (1982)
 - Yasmina REZA : *Art* (1994)
 - Florian ZELLER : *Une heure de tranquillité* (2013)
 - Antoine RAULT : *Le Système* (2015)
 - Alexis MICHALIK : *Edmond* (2016)
 - Etc...

Liste non exhaustive.

Évaluation :

- Assiduité : 10%
- Contrôle continu (tous les exercices pendant le trimestre) : 60%
- Test final : 30 %.

Matériel et supports :

- « *Code de l'urgence et de la nécessité* », Tschieret, Chauveau, Dépêche, 2011, éditions 5/5
- **Documents phonétiques et grammaticaux de l'enseignante**
- **Dossiers « auteur » distribués tout au long du programme**
- Dictionnaire en ligne, Trésor informatisé de la langue française : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- Dictionnaire de synonymes en ligne : <http://www.crisco.unicaen.fr/des/synonymes/>
- **Plateforme Moodle.**